

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

.....

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL AVEC STOCKAGE D'ENERGIE, AU LIEU-DIT « ACQUA GREGGIA », SUR LA COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA**

**PRESENTE PAR LA SARL CORSICA SOLE 15**

**DUREE DE L'ENQUETE :** (arrêté préfectoral n°437/2019 du 23 octobre 2019)

Pendant 34 jours consécutifs, **du jeudi 14 novembre 2019 au mardi 17 décembre 2019 inclus**, se déroulera sur la commune de POGGIO DI NAZZA l'enquête publique relative à la demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol intégrant un système de stockage d'énergie, au lieu-dit Acqua Greggia, sur la commune de POGGIO DI NAZZA, présentée par la SARL CORSICA SOLE 15.

#### **SIEGE DE L'ENQUETE ET LIEU DE DEPOT DU DOSSIER :**

Mairie de POGGIO DI NAZZA

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser au commissaire enquêteur en mairie.

Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse ([www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr)).

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Corse et la réponse du porteur de projet sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public, pendant la durée de l'enquête, sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/1735>.

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR:** ( désigné par le Tribunal Administratif de Bastia le 26 septembre 2019).

Monsieur René ANDOLFO, Inspecteur des Finances Publiques (ER), recevra le public en mairie de POGGIO DI NAZZA :

jeudi 14 novembre 2019 de 9 heures à 12 heures  
jeudi 21 novembre 2019 de 13 heures à 16 heures  
mardi 3 décembre 2019 de 9 heures à 12 heures  
mardi 17 décembre 2019 de 13 heures à 16 heures

Les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de Monsieur Paul ANTONIOTTI, gérant de la SARL CORSICA SOLE 15 (adresse : Pancheraccia – Village – 20251 – Tél : 04 95 60 69 11).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus pendant un an à la disposition du public en mairie de POGGIO DI NAZZA et à la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse, dans les conditions prévues à l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

Ils seront mis en ligne sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Corse.

Le Préfet de la Haute-Corse est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté, la décision faisant l'objet de la présente enquête.